

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00122**

**AVENANT N°2 AUX MARCHES REGULIERS ROUTIERS DE TRANSPORT  
SCOLAIRE ET DE LIGNES DE MARCHÉ**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD,  
M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES,  
M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoir :**

M. Bernard LAGET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK,  
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 08 avril 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160218-D20160012210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016**

### **AVENANT N°2 AUX MARCHES REGULIERS ROUTIERS DE TRANSPORT SCOLAIRE ET DE LIGNES DE MARCHÉ**

Le présent rapport a pour objet d'acter avenant n°02 concerne le changement d'entité juridique du titulaire des marchés réguliers routiers de transport scolaire et de lignes de marché, pour les lots n° 03, 07 et 10 (marché n°2013TU223, 2013TU225 et 2013TU143), à la suite d'un rachat de l'entreprise BLUMA.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'activité de la SARL CARS BLUMA sera prise en location gérance par la SAS AUTOCARS MAISONNEUVE, dont le siège social est situé au 521, avenue de l'Europe – 69220 SAINT-JEAN-D'ARDIERES, RCS n°315 384 867.

La totalité du personnel des CARS BLUMA et des contrats est concernée par cette location gérance.

Les factures seront désormais établies au nom de MAISONNEUVE avec un nouveau RIB.

Cet avenant n'a aucune incidence financière sur les marchés en cause.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°2 aux marchés n°2013TU223, 2013TU225 et 2013TU143 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 aux marchés réguliers routiers de transport scolaire et de lignes de marché.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**